



### **Agenda d'accessibilité**

Dans le cadre de la mise en conformité des établissements recevant du public, un agenda a été établi et chiffré par le Cabinet Oxyria. Sur une durée de trois ans les bâtiments communaux (Mairie, Salle Henri IV, Ecole, Ancienne Cure, Eglise, Chapelle, Cimetière, Vestiaires stade, sanitaires publics) devront être mis en accessibilité suivant les possibilités financières de la commune.

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. valide l'agenda d'accessibilité en fonction des possibilités financières de la commune

### **Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor Public**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Centre des Finances de Feurs, concernant les conditions d'attribution de l'indemnité au comptable du Trésor pour des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983.

M. le Maire demande au C.M. de voter le montant du taux de cette indemnité.

Après débat, le vote donne les résultats suivants :

50 % : 1 voix - 60 % : 8 voix - 70 % : 2 voix

**Par 8 voix POUR**, le C.M. décide d'accorder au comptable public l'indemnité de conseil au taux annuel de 60 %

### **Décisions modificatives**

Travaux église

- Ce budget doit être rééquilibré en raison de travaux supplémentaires nécessaires concernant la réfection de la toiture, peinture de la vierge (à l'étude) et remise en état du porche de l'ancienne église montant des travaux supplémentaires 32 000 € TTC qui sera prélevé pour 2016 sur les programmes (accessibilité et bâtiments publics).

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. valide cette décision modificative.

Travaux maison cuvage

- Le budget doit être rééquilibré en raison de travaux supplémentaires concernant la réfection de la toiture et les crépis d'un mur du cuvage montant des travaux 4 000 TTC qui sera prélevé pour 2016 sur le programme sonorisation.

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. valide cette décision modificative.

### **Conventions de mise à disposition de personnel et de matériels communaux**

Dans le cadre d'une démarche de mutualisation des moyens et des matériels entre les communes de la Communauté de Communes de Balbigny et dans un souci de bonne gestion des comptes publics, la commune de Balbigny met à disposition de la commune de Néronde une machine à tracer pour la réalisation de travaux de sécurisation. Le forfait de mise à disposition, qui comprend les frais d'acheminement de la machine, le personnel et la fourniture de peinture a été fixé à 400€/jour.

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. autorise M. le Maire à signer ces conventions

### **Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.**

M. le Maire présente et propose l'adoption de cette convention

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. valide cette convention.

### **Proposition d'achat des parcelles AC100 et AC98**

Il s'agit de 2 parcelles de terrain, situées entre la rue des Œufs et la rue Traîne-Cul, qui ne sont plus entretenues et présentent un certain danger notamment par le mur de soutien.

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la propriétaire demandant à la commune de lui faire une proposition pour l'achat de ces 2 terrains qui ont une surface totale de 248 m<sup>2</sup>.

**A l'unanimité des votants : 11 voix POUR**, le C.M. propose un prix d'achat de 750€

## **Dossier H.L.M.**

### Estimation des Domaines

- bâtiment : 296 000 € HT
  - terrain à bâtir : 8 000 € HT
  - préau + parking : 15 000 € HT
- TOTAL : 319 000 € HT**

### Avis de valeur réalisé par un cabinet indépendant

- Bâtiment + terrain : fourchette entre 170 000 et 190 000 €
- préau + parking : entre 15 000 et 17 000 €

Compte tenu de l'écart de ces 2 propositions, M. le Maire propose de rencontrer un cabinet compétent dans ce genre de négociation.

## **Questions diverses / dossiers en cours**

### P. Morel

- Commission cimetièrre :

Une liste de 10 nouvelles reprises de concessions est établie. Les avis seront affichés prochainement. Projet de Cavurnes - la zone retenue est contiguë au jardin du Souvenir – le Lycée de Néronde est sollicité pour effectuer ce travail.

- Éclairage Public

Les travaux de passage en technologie LED vont débuter mi-novembre.

### G.Planche

- Le guide des circuits « Terre de tisseurs » est disponible gratuitement à la mairie.
- La réunion de programmation du calendrier des manifestations 2017 aura lieu le 25 novembre à 19h salle des sociétés
- Diagnostic Enfance / Jeunesse : Début de l'opération le 24 novembre
- THD : M. le Maire rappelle que toutes les habitations doivent être repérées avant les travaux de mise en place du Très Haut Débit. L'adressage sera à étendre à l'ensemble de la commune.

### M.Bussery

Rappelle le projet du « Trompe l'œil »

Point sur l'école

- Effectifs année 2016 / 2017
- Maternelle : **17** élèves + 3 (en cours d'année)
- Primaire : **26** élèves
- Effectif total à ce jour **43** élèves
- Aménagements réalisés : achat d'ordinateurs, renouvellement de livres, isolation, tableau extérieur et traçage de la cour.

Souhaite que le C.M. engage une réflexion (avec éléments chiffrés) concernant la création par la commune d'un poste d'aide maternelle pour une durée de 20h / semaine.

Point sur les TAP : la réunion de rentrée s'est bien déroulée. 20 enfants sont inscrits.

Fleurissement : La commune est classée avec une note de 11/20. Remise des prix le 29 octobre.

### J.Padet

Évoque les difficultés de mise à jour du site Internet.

### G.Nicolas

La commission patrimoine souhaite l'intervention des services de l'architecte des bâtiments de France lors d'un prochain conseil municipal pour la rédaction d'un document à destination de conseil aux usagers désireux de rénover leurs propriétés.

Place de la Doye : revoir le nettoyage et la signalétique.

### E.Zgainski

La société de pêche a proposé de participer à l'animation des TAP, sur un vendredi après-midi la saison prochaine (date à définir). Elle offrira un kit de pêche à chaque enfant inscrit à l'activité.

R.Tissot et J.P. Bernard

Pour des raisons pratiques le matériel du Comité des Fêtes sera transféré dans le vestiaire inutilisé du stade  
La foire froide aura lieu le 19 novembre

Ex. local Volland\_: la porte d'entrée existante sera restaurée

Stade : la pose de barrières est en cours

Étang : une barrière pivotante bois sera installée pour éviter les intrusions de véhicules dans la partie récemment aménagée

Déchetterie : l'aménagement de la nouvelle déchetterie est pour l'instant stoppé suite à des contraintes administratives

la COBY est en tête des structures du roannais qui pratique le Tri Sélectif

X.Reynard

Attire l'attention sur le mauvais état du camion communal, qu'il serait nécessaire de faire établir un diagnostic complet et le cas échéant prévoir son remplacement.

G.Moncelon

Relais TDF : entrevue avec un responsable TDF qui souhaiterait une négociation à l'amiable dans le conflit qui oppose la commune à l'opérateur Free. Une proposition d'arrêt de la procédure en contrepartie d'une réactualisation financière significative du bail sera proposée prochainement par TDF à la commune.

Parking cuvage : une subvention de 8 430€, a été attribuée à la commune au titre des amendes de police.

Contrat CAE : Le contrat de Karen Veluire est reconduit, celui d'Albert Grange est en bonne voie.

Salle d'animation\_: elle sera réservée chaque jeudi de 17h30 à 18h30 pour initiation théâtrale à destination des jeunes de Néronde et du lycée

Poneys : Les poneys qui se trouvaient sur le domaine de la Petite Grange ont été recueillis par une association.

Intercommunalité. Par décision préfectorale, la Communauté de Communes de Balbigny sera dissoute au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 et incorporée à la Communauté de Forez Est qui regroupera 49 communes, 66 224 habitants et dont le siège sera à Feurs. Cette décision de M. le Préfet intervient après le vote des conseillers municipaux des 49 communes dont le résultat est le suivant :

- 32 communes qui représentent 79 % de la population se sont prononcées pour ce schéma et 17 ont votées contre.

Pigeons : un arrêté de destruction a été pris. La société de chasse est chargée de cette mission les jeudis soirs.

Élections Primaires de la droite et du centre :

Les 20 et 27 novembre 2016 un bureau de vote sera installé salle de l'Ancienne Cure à Néronde pour les électeurs des dix communes de l'ancien chef-lieu de canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30

Prochain Conseil municipal : 2 décembre 2016 à 20 h